



JUGEMENT DU 8 JANVIER 2020
4ème Chambre

N° PCL : 2020J00021
EURL LE FERRET HOME SERVICES
N° RG: 2019P01239

DEBITEUR

EURL LE FERRET HOME SERVICES 41 AVENUE DE
LA PLAGE 33740 ARES

RCS BORDEAUX 833 187 750 - 2017 B 5576

Représentant légal : Laurent HAVANCHAK Gérant,
demeurant 41 avenue de la Plage 33740 ARES,

Comparaissant,

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Décision contradictoire et en premier ressort,

Débats, clôture des débats et mise en délibéré lors de
l'audience du 8 Janvier 2020 en chambre du Conseil où
siégeaient Messieurs Marc SALAUN, Président de Chambre,
Bertrand DANEY, Jean-Louis BLOUIN, Juges, assistés de
Monsieur Michel BONNET, Greffier d'audience,

Le Ministère Public avisé de la procédure,

Délibérée par les mêmes Juges,

Prononcée à l'audience publique du 8 Janvier 2020,

La minute du présent jugement est signée par Monsieur
Marc SALAUN, Président de Chambre et par Monsieur
Michel BONNET, Greffier d'audience.

Le 20 Décembre 2019, la société LE FERRET HOME SERVICES EURL a déclaré au Greffe de ce Tribunal être en état de cessation des paiements, a souligné ne pas être en mesure de présenter un plan de redressement de l'entreprise, a requis l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire,

Le Ministère Public a été avisé de la procédure,

La société, qui est identifiée sous le n° 833 187 750 RCS BORDEAUX (2017 B 5576), a pour activité déclarée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux : conciergerie privée et intendance de résidences et mise en relation de personnes pour location et prestations annexes et tous types de nettoyage et d'entretien,

Constituée sous la forme d'EURL, elle est donc commerciale de par sa forme et son objet et a son siège dans le ressort juridictionnel de ce Tribunal,

Au cours des débats en chambre du conseil, la société LE FERRET HOME SERVICES EURL a présenté ses explications et confirmé les termes de sa déclaration,

MOTIVATION

Il résulte des pièces produites et des informations recueillies en chambre du conseil que :

- l'actif s'élève à 11.401 Euros et le passif à 11.224 Euros,
- il n'existe pas d'actif immobilier,
- au 30 Septembre 2019, le chiffre d'affaires s'élevait à 54.864 Euros et les pertes à 362 Euros,
- aucun salarié n'est employé et 3 et l'ont été au cours des six derniers mois,

La société LE FERRET HOME SERVICES EURL a indiqué qu'elle considérait que sa situation était trop compromise pour qu'une solution de redressement puisse être envisagée,

La société LE FERRET HOME SERVICES EURL est dans l'impossibilité de faire face à son passif exigible avec son actif disponible et se trouve en état caractérisé de cessation des paiements,

La situation de fait corroborée par les propres déclarations du dirigeant est probante de l'impossibilité manifeste de parvenir à un redressement,



Il convient dès lors de faire application des dispositions des articles L 640-1 suivants du code de commerce et d'ouvrir une procédure de liquidation judiciaire,

Il y a lieu de fixer la date de cessation des paiements conformément à l'article L 631-8 du code de commerce,

Le Tribunal dispose des éléments lui permettant de vérifier que les conditions mentionnées au 1^{er} alinéa des articles L 641-2 et D 641-10 du code de commerce sont réunies. Il sera donc fait application de la procédure simplifiée prévue aux articles L 644-1 et suivants du code de commerce,

Le Tribunal dispose des éléments lui permettant de vérifier que les seuils prévus par l'article L 644-5 et fixés par l'article D 641-10 du code de commerce sont dépassés. La clôture de la liquidation judiciaire sera donc prononcée au plus tard dans le délai d'un an à compter de la présente décision,

De désigner les organes de la procédure conformément à l'article L 641-1 de ce même code,

D'ordonner les mesures de publicité conformément à la loi et de dire que les dépens seront employés en frais privilégiés de liquidation judiciaire,

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré,

Vu les articles L 640-1 et suivants du code de commerce,

Constate l'état de cessation des paiements de la société LE FERRET HOME SERVICES EURL,

Ouvre une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

la société LE FERRET HOME SERVICES EURL, au capital de 1.000 Euros, identifiée sous le n° 833 187 750 RCS BORDEAUX (2017 B 5576), dont le siège social est à ARES (33740), 16 avenue de la Plage, exerçant une activité de conciergerie privée et intendance de résidences et mise en relation de personnes pour location et prestations annexes et tous types de nettoyage et d'entretien à ARES (33740), 16 avenue de la Plage,

conformément aux dispositions du chapitre 1^{er} du titre IV du livre VI du code de commerce,



Fixe provisoirement au 1er Novembre 2019 la date de cessation des paiements,

Dit qu'il sera fait application de la procédure simplifiée prévue aux articles L 644-1 et suivants du code de commerce,

Nomme Benoît MEUGNIOT, Juge Commissaire et Eric GROISILLIER Juge commissaire suppléant,

Nomme la SELARL EKIP', 2 rue de Caudéran, Boîte Postale 20709 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de Liquidateur et dit que cette mission sera suivie par Maître Christophe MANDON,

Confie en application de l'article L 641-2 alinéa 2 du code de commerce au liquidateur la mission de réaliser l'inventaire dans cette procédure,

Impartit aux créanciers pour la déclaration de leurs créances un délai de 2 mois à compter de la publication du présent jugement au BODACC,

Dit que le Tribunal prononcera la clôture de la liquidation judiciaire au plus tard dans le délai d'un an à compter de la présente décision,

Ordonne la communication de la présente décision aux autorités citées à l'article R 641-6 du code de commerce,

Ordonne sans délai nonobstant toute voie de recours, la publication du présent jugement conformément à l'article R 641-7 du code de commerce,

Rappelle que l'exécution provisoire est de droit,

Dit que les dépens seront employés en frais privilégiés de liquidation judiciaire,

